

Conseil municipal du 14 Mai 2014

Convocation du 28 avril 2014

Présents : BONADA Henri, PATIN Michel, MUTEL Blandine, CHETOT Joyce, VENET Anne-Marie, MUZEL Loïc, MACHERET Roland, GRANIER Josette, PARDON Sébastien, ROBERT René et CAPITAN Marcel

Secrétaire de séance : VENET Anne-Marie

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 27/04/2014

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Des délégués sont nommés pour représenter la commune de Pinay dans les 7 commissions de la Communauté de Communes:

1. Aménagement du territoire : Henri BONADA et Michel PATIN
2. Enfance jeunesse : Michel PATIN et Sébastien PARDON
3. Tourisme : Blandine MUTEL et A.Marie VENET
4. Finances : Michel PATIN et A.Marie VENET
5. Voirie, travaux neufs : Loïc MUZEL et René ROBERT
6. Environnement, développement durable et agriculture : Michel PATIN et Blandine MUTEL
7. Economie : Henri BONADA

CHARTRE DE L'ELU : Chaque conseiller a reçu en main propre la charte de l' élu.

ECOLE : Rythmes scolaires

Le conseil municipal de Pinay propose au RPI d'aménager les rythmes scolaires à la rentrée 2014 de la façon suivante :

- Les matinées des lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 3h de cours/jour = 15h
Les après-midi des lundi, mardi et jeudi : 3h de cours/jour = 9h soit 24h hebdomadaire
- Le vendredi après-midi étant consacré au temps périscolaire
- La pause méridienne sera au minimum de 1h30
- Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi
- La garderie fonctionnera le mercredi matin en lieu et place du vendredi soir
- Les 3h de temps périscolaire du vendredi après-midi divisé en 2 sur les 3 sites du RPI de la manière qui suit : 1h30 de garderie et 1h30 d'activités. Cette organisation nécessitera la présence sur chaque site d'une personne pour la garderie et d'une pour les activités.

Une délibération est adoptée par 5 voix pour et 6 abstentions.

Si l'inspecteur Académique refuse les propositions mises en place par le RPI Pinay/ St Georges de Baroille/ St Jodard, les rythmes scolaires ne pourront pas être mis en œuvre sur son territoire à la rentrée scolaire 2014.

SALLE D'ANIMATION : Les travaux se poursuivent.

Il a été rajouté un câblage dans le plafond afin de permettre d'installer ultérieurement un écran et un projecteur. Un nouvel appel d'offres a été lancé pour l'équipement de la cuisine suite au dépôt de bilan de l'entreprise initialement retenue. Pour l'instant, les devis reçus sont environ 25% plus chers que le budget prévu.

Une paysagiste est venue sur place, à titre gratuit, pour donner quelques conseils pour aménager les abords de la salle.

M. le maire propose l'acquisition de 12 praticables neufs pour 5800€ TTC pour la scène.

Mme MUTEL a pris contact avec d'autres communes environnantes (18) afin de connaître les prix de locations appliqués dans les alentours, ainsi qu'avec quelques compagnies d'assurances. Un nouveau règlement intérieur et une convention de location sont en cours d'élaboration.

La salle sera réceptionnée comme prévu initialement fin juillet. Toutefois, la façade ne sera pas rénovée à cette date. Suite au dépôt de bilan de l'entreprise retenue, nous attendons l'accord du mandataire en charge de la

liquidation judiciaire du façadier pour savoir si nous devons relancer un appel d'offres ou si le repreneur peut honorer le chantier.

SUBVENTIONS : Nous sommes toujours en attente d'une réponse de l'ADEME.

Le conseil général versera au maximum 7 500.00 €, un dossier sera déposé pour la façade de la Salle d'Animation et M. FRECON Sénateur nous propose 3 000.00 € maximum pour le podium, écran et rétro de la Salle d'Animation.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : Le conseil municipal donne à l'unanimité délégation à M. le maire pour signer un nouveau prêt pour financer la fin des travaux de la salle d'animation.

Suite au rendez-vous avec un conseiller du CREDIT AGRICOLE, nous espérons obtenir la baisse du taux d'emprunt sur les 150 000 € restant à débloquer du prêt de la rénovation de la salle.

DELIBERATION MEMBRES CCAS : En plus du maire et des 4 élus (Mmes VENET, MUTEL, GRANIER et M. PARDON) il a été proposé 4 représentants d'associations : Mmes DUCREUX Jeannine, BASSET Patricia, MAZIOUX Maryline et LIANGE Anny. Le conseil approuve à l'unanimité des présents.

ASSURANCES : M. le maire propose une assurance couvrant les déplacements des élus dans le cadre de leurs missions municipales avec leur véhicule personnel pour 273.00 €/an à la charge de la commune et une assurance responsabilité civile pour 13.70 €/an à la charge de chaque élu. Le conseil approuve à l'unanimité.

POINT FINANCIER : Le conseil fait état des dépenses supplémentaires et des économies trouvées. Pour les dépenses une facture de 600.00 € a été réglée au notaire en charge du dossier des logements de l'OPAC.

Le coût du RPI génère une dépense supplémentaire non budgétisée pour 2014 de 4 000.00 €.

Les dotations de l'Etat sont en baisse de 2 000.00 € par rapport à l'an dernier.

Pour les économies nous avons diminué la puissance du compteur EDF de l'école de 30KW à 6 KW et celui de l'église est à l'étude afin de définir la puissance maximum nécessaire.

Les contrats téléphoniques avec ORANGE vont être revus à la baisse.

LOTISSEMENT : Le dixième lot du lotissement a trouvé preneur, (compromis de vente signé) mais les futurs propriétaires ont demandé l'autorisation au maire de changer de place l'entrée du terrain. Le règlement intérieur du lotissement interdit toutes modifications. Le coût de cette modification est estimé à 600.00€.

M. le maire demande au conseil de délibérer pour poursuivre les négociations notamment avec les autres propriétaires du lotissement afin de permettre la modification de cette entrée et ainsi pourvoir vendre ce lot.

Une délibération est prise par 1 voix contre, 1 abstention et 9 voix pour.

PREPARATION DES ELECTIONS EUROPEENNES : le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, un tour de garde a été mis en place.

QUESTIONS DIVERSES :

1. M. le maire a reçu une demande de la part de Loire Habitat concernant la facturation de l'eau. En effet celui-ci voudrait que la commune facture en direct à chaque locataire et non en globalité à Loire Habitat comme actuellement. La demande est rejetée.
2. Suite à la demande d'un riverain, il faudrait étudier la mise en place de panneaux réglementant le stationnement sur la route départementale menant à ST MARCEL DE FELINES.
3. Les fleurs pour la commune arrivent courant de semaine prochaine. Un appel au volontariat est lancé afin d'aider les employés communaux à les planter.

La séance est levée à 22h00.

Tous les membres présents ont signé au registre.